CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E139213** **VALABLE JUSQU'AU** **10/12/2026**

ÉDITÉ LE 26/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1995

Raison sociale : SARL DUYME ELECTRICITE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 15/11/1995

Capital : 7 622

RUE BOCKSTRAETE
ZONE INDUSTRIELLE DE LA GARE
59189 STEENBECQUE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DUNKERQUE 1995B40112

Siret : 402 723 837 00025

Téléphone : 03 28 48 02 87 **Fax :** 03 28 41 42 04

Portable :

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 0039547/L

Responsabilité légale :
DUYME CHRISTOPHE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 165041570001

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 165041570001

Site Internet : http://www.duyme-electricite.com

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

E-mail : contact@duyme.fr

Effectif moyen : 27 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 635 765 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	27	11/01/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025